

cipes d'une agriculture raisonnée et profitable. Le bien des âmes y est intéressé à un haut degré ; la misère temporelle engendre bien des misères spirituelles ; l'ignorance, l'injustice, la négligence des devoirs religieux, etc. A cela il faut ajouter le désir d'émigrer qui naît de l'espoir, trop souvent déçu, d'améliorer son sort et qui expose grand nombre de nos pauvres canadiens à perdre leur foi et leurs mœurs, comme l'expérience ne l'a que trop prouvé.

Je compte sur votre charité, votre zèle et votre patriotisme pour secourir les bonnes intentions et les efforts de notre gouvernement provincial, toutes les fois que l'occasion s'en présentera. Ce sera déjà un grand point de gagné si l'on peut réussir à faire comprendre que l'agriculture routinière est peu profitable, tandis que si elle est éclairée par les principes d'une sage expérience, elle donne des produits doublement avantageux sous le rapport de la qualité et de la quantité.

On a publié récemment un petit ouvrage qui a pour titre : *Une leçon d'agriculture—Causeries agricoles par Edouard A. Bernard*. Cet opuscule, orné de nombreuses gravures, m'a paru recommandable surtout par sa précision, sa clarté et ses applications pratiques à notre sol et à notre climat. Les excellents conseils qu'il renferme sont à la portée de tous nos cultivateurs. Je pense que le clergé rendrait un grand service en contribuant à le répandre dans nos campagnes.

Ce Monsieur est chargé par le Gouvernement Provincial de donner des *causeries* ou des conférences agricoles dans les paroisses. Ces conférences sont *gratuites*. Elles ont été bien goûtées et très utiles dans tous les endroits où elles ont déjà été données. Je serais heureux d'apprendre que notre district pense à en profiter. Comme elles n'ont lieu que sur invitation expresse, je désire que MM. les Curés s'entendent ensemble et avec les diverses sociétés d'agriculture des comtés, pour faire jouir leurs paroisses de ces précieux avantages. Les invitations peuvent être adressées à *M. Edouard A. Bernard, à Saint Denis (en bas)* ; de là elles lui seront transmises sans retard aux endroits où il est occupé à donner ses causeries agricoles.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mon sincère attachement,

✠ E.-A. ARCH. DE QUEBEC.